

**AVIS DE PUBLICATION**  
**DU RÈGLEMENT 1536-M**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire tenue le 18 juin 2024, à compter de 19 h 30, le Conseil a adopté le règlement 1536-M relatif à la distribution de certains articles à usage unique et de sacs de plastique.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi, à l'exception des articles 4 et 5, qui entrent en vigueur le 31 décembre 2024, et de l'article 6, qui entre en vigueur le 31 décembre 2025.

Ce règlement peut être consulté par toute personne intéressée, au bureau de la soussignée, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie, et cela durant les heures habituelles de bureau.

Donné à La Prairie, ce 20 juin 2024



Me Karine Patton, avocate  
Greffière et directrice du Service du greffe  
et des affaires juridiques